



Conséquences du sous-financement des organismes

communautaires montréalais

Les organismes communautaires en santé mentale lancent un cri d'alarme !

Pour diffusion immédiate

Montréal, le 6 novembre 2014. – Le Réseau Alternatif et Communautaire des ORganismes (RACOR) en santé mentale de l'île de Montréal joint sa voix aux autres regroupements régionaux en santé et services sociaux afin de dénoncer le sous-financement des organismes communautaires montréalais.

Pour Julie Nicolas, directrice du RACOR en santé mentale, « les difficultés que vivent les organismes communautaires en santé mentale sont extrêmement inquiétantes pour la population montréalaise. Par exemple, cette année, un des rares organismes qui offrait un service de répit aux familles ayant à leur charge une personne atteinte de problèmes de santé mentale doit arrêter ses activités faute de financement. Alors que l'on sait qu'une personne sur cinq présentera un trouble mental au cours de sa vie, la contribution des organismes communautaires en santé mentale, on n'a pas les moyens de s'en passer ! ».

« Quand on parle de sous-financement, ce que cela signifie pour nos membres, c'est quatre organismes dont la mission est reconnue par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, qui répondent à l'ensemble des critères du Ministère, mais qui reçoivent 0 \$ de subventions. Pour les autres, ce sont 8 organismes qui reçoivent moins de 50 000 \$ par année pour les salaires, le loyer et leurs activités. Au total, nos 90 membres présentent un manque à gagner de 12 M\$ annuellement pour réussir à maintenir leurs activités. Et, on ne parle même pas des besoins de développement en lien avec les besoins réels de la population », indique Julie Nicolas directrice du RACOR en santé mentale.

En novembre 2013, les regroupements d'organismes communautaires montréalais avaient déjà dénoncé cette situation en publiant un rapport qui démontrait que la région ne dispose pas des ressources nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins de sa population.

<http://racorsm.com/portrait-communautaire-montreal>

Avec une centaine d'organismes sur l'ensemble de l'île de Montréal totalisant des subventions de 30 M\$, le milieu communautaire en santé mentale rejoint 110 000 personnes chaque année, dont près de 20 000 qui participent régulièrement à nos diverses activités, par exemple : accompagnement, suivi dans la communauté, groupe d'entraide, activités artistiques à des fins thérapeutiques, centre de crise, centre de jour et de soir, défense des droits, hébergement et logement, intégration et maintien au travail et aux études, prévention du suicide, promotion de la santé mentale, soutien aux familles et aux proches, et bien d'autres encore. De plus, ce sont 1 200 travailleurs et travailleuses, soutenu-e-s par 3 000 bénévoles qui œuvrent dans notre réseau. Par comparaison, le réseau public dessert annuellement 130 000 patients avec un budget de 456 M\$ pour leurs services en santé mentale.

Renseignements :

Julie Nicolas, directrice générale du RACOR en santé mentale, **cellulaire (514) 843-6610**

Présent depuis 1985, le RACOR en santé mentale a pour mission de regrouper, soutenir, outiller et représenter 90 organismes communautaires et alternatifs de l'île de Montréal œuvrant en santé mentale.

www.racorsm.com

RACOR | en santé mentale

Réseau Alternatif et Communautaire des ORganismes en santé mentale de l'île de Montréal

55, avenue du Mont-Royal Ouest, Bureau 602, Montréal (Québec) H2T 2S6

Téléphone : (514) 847-0787

Télécopieur : (514) 847-0813

Courriel : racor@racorsm.com

Site WEB : www.racorsm.com

Club Ami

Mon nom est Louise Tremblay et je suis la directrice de Club Ami. J'aurais aimé faire ce témoignage en personne. Vous dire de vive voix à quel point nous éprouvons de sérieuses difficultés à maintenir nos services avec des moyens réduits. Que nous devons faire preuve de beaucoup d'imagination pour ne pas trop affecter l'ensemble de nos activités. Vous dire également que nous ne pourrons pas augmenter nos heures d'ouverture et que nous espérons de tout cœur ne pas avoir à les diminuer ce qui aurait des conséquences désastreuses pour nos membres.

Club Ami, tout comme de nombreux organismes communautaires montréalais et ailleurs au Québec, fait vraiment la différence vis-à-vis les personnes les plus fragilisées de notre société. **Le gouvernement a un devoir moral envers ses citoyens en situation précaire, il ne doit absolument pas les abandonner.**

Les politiques d'austérité instaurées par ce gouvernement ont également des effets négatifs chez les travailleurs et travailleuses des groupes. Sans financement adéquat du Programme de soutien aux organismes communautaires, j'ai dû diminuer mes heures de travail et ne pas remplacer notre animatrice à la fin de son contrat. Je travaille avec des stagiaires qui restent avec nous quelques semaines ou quelques mois et j'embauche des animateurs quelques heures par semaine. Je comprends parfaitement que ceux-ci quittent pour un emploi avec des conditions plus avantageuses.

Évidemment je recherche d'autres avenues pour le financement mais la santé mentale des adultes n'a pas nécessairement la cote ces temps-ci. Mais ceci est un autre dossier...

Oui, j'aurais bien aimé être ici pour vous livrer ce témoignage mais nous sommes jeudi matin et je suis la seule travailleuse dans l'organisme...

Donc je suis restée à Club Ami pour ne pas que H..., M..., E..., G..., R.... et bien d'autres se cognent le nez sur une porte close.

Renseignements :

Mme Louise Tremblay est disponible pour des entrevues par téléphone au **(514) 739-7931**.

Le Club Ami est un organisme à but non lucratif dont la mission est la réinsertion sociale des personnes aux prises avec des problèmes majeurs et persistants de santé mentale. Il opère un centre de jour dans le quartier Côte-des-Neiges afin d'offrir des services d'animation, d'éducation, de soutien, d'écoute et de références.

<http://www.clubami.qc.ca/>